

# Bureau Téléphonique 5/17-18

## Compte-rendu

Réunion du Mardi 3 avril 2018

### Membres du Bureau

**Présents :** Jean-François ANINAT, Élyane CANAL, Christophe FAULMANN, Hubert SALES, Janick KNAEBEL, Gary MARNAY.

**Secrétaire de séance :** Gary MARNAY

**Excusés :** Florent CHAYET, Cécilia GRESSENT, Fayza ZIOUECHE

---

### Votants présents : 6/9 administrateurs

### Ordre du jour

- 1- **Approbation du CR** du BP 3 – 10 Mars 2018
- 2- **SECTEUR FINANCIER**
  - 2.1 Informations de la Trésorière Générale
  - 2.2 Résultat exercice 2017 – Budget Prévisionnel 2018
  - 2.3 Dégât des eaux Pôle de Narbonne
  - 2.4 Prise en charge frais de formation
  - 2.5 Règlement financier
- 3- **INFORMATIONS DU PRÉSIDENT**
- 4- **SECTEUR ADMINISTRATIF**
  - 4.1 Informations du Secrétaire Général
  - 4.2 Règlement des reconnaissances régionales
- 5- **SECTEUR VIE SPORTIVE**
  - 5.1 Point sur les dossiers en cours
  - 5.2 Règlement Autorisation Tournoi
  - 5.3 Proposition de modifications des règlements des compétitions jeunes
  - 5.4 Droit d'inscription TRJ – CRJ – Coupe IC
- 6- **SECTEUR DÉVELOPPEMENT**
  - 6.1 Point sur les dossiers en cours
- 7- **SECTEUR COMMUNICATION**
  - 7.1 Point sur les dossiers en cours
- 8- **QUESTIONS DIVERSES**

Siège Social  
Pôle Sportif  
7 Rue André Citroën  
31130 – BALMA  
Contacts 0561 488 337  
Télécopie 0561 615 223

Pôle Administratif  
47 ter, rue de l'Ancienne Porte  
Neuve - 11100 – NARBONNE  
Contacts 0468 753 104

ligue@badocc.org  
<http://www.badocc.org/>

Association déclarée  
Régie par la loi du 1<sup>er</sup> Juillet 1901  
Affiliée à la  
Fédération Française  
De Badminton.

SIREN 413 462 854  
Code A.P.E 9312 Z

## 1- APPROBATION CR du BP 3 – 10 mars 2018

Le CR est proposé au vote après 2 corrections de forme.

**VOTE 1 //** POUR 6

**Le CR est adopté à l'unanimité**

---

## 2- SECTEUR FINANCIER

### 2.1 Informations de la Trésorière Générale

La Trésorière générale informe le bureau des difficultés rencontrées par le secteur financier pour l'élaboration du résultat de l'exercice. Des procédures financières vont être mises en place pour pallier ces problèmes.

### 2.2 Résultat exercice 2017 – Budget Prévisionnel 2018

**VOTE 2 //** POUR 6

**Le réalisé ainsi que l'enveloppe du budget prévisionnel sont approuvés à l'unanimité.**

---

Ces documents financiers seront soumis au vote du CA puis de l'AG.

La trésorière informe le bureau du résultat excédentaire de 760 € de l'exercice précédent.

Une diminution de 10% du budget prévisionnel 2018 est préconisée en raison de la diminution des subventions publiques.

Une réunion avec les responsables de secteur aura lieu lors du Bureau présentiel de mai prochain afin de réaliser les ajustements des différents postes du budget.

### 2.3 Dégât des eaux Pôle de Narbonne

Suite aux intempéries, de l'eau s'est infiltrée par le plafond des locaux du pôle administratif et financier de Narbonne. Un premier devis de couvreur a été reçu proposant deux options :

- 1) Le remplacement partiel de la toiture à l'endroit où les infiltrations sont localisées
- 2) La rénovation totale du toit

**VOTE 3 //** POUR 6

**Le principe de réparation totale de la toiture est adopté à l'unanimité.**

---

### 2.4 Prise en charge frais de formation

La Trésorière générale fait part de la demande de M. Alexandre HEYWANG quand à la prise en charge de ses frais de déplacements afin de se rendre à la formation pour devenir Juge-Arbitre Fédéral Accrédité.

Après débat, une majorité se prononce en faveur d'une prise en charge exceptionnelle de ces frais de déplacement, sous réserve de la participation à au moins deux formations en Juge-Arbitrage.

**VOTE 4 //** POUR 5      CONTRE 1

**La prise en charge exceptionnelle des frais de déplacement d'Alex HEYWANG est approuvée à la majorité.**

---

## 2.5 Règlement financier

La Trésorière générale propose d'insérer dans le règlement financier la possibilité d'avoir des vérificateurs aux comptes.

Une procédure financière comportant deux points est également proposée afin d'améliorer le suivi de la réalisation du budget et la clôture du réalisé.

Pour être honorées :

1) La date limite de retour des feuilles de frais ou des factures est fixée au plus tard le 31 janvier de l'année N+1 pour la clôture de l'exercice N.

2) En cours d'année les feuilles de frais et les factures devront parvenir à la ligue dans les deux mois qui suivent l'action.

**VOTE 5 //** POUR 6

**La proposition de modification du règlement financier est adoptée à l'unanimité.**

---

**VOTE 6 //** POUR 6

**La procédure financière est adoptée à l'unanimité.**

---

## 3- INFORMATION DU PRÉSIDENT

### Point de suivi des dossiers en cours

#### ▪ Élections au CROS Occitanie

Le président effectue un retour sur la fusion chaotique des CROS LR et MP ainsi que sur les élections au CROS Occitanie.

M. Richard MAILHÉ est élu président du CROS Occitanie.

Christophe FAULMANN n'a pas été élu au Conseil d'administration.

#### ▪ Dossier SPORTSRAQUETTES / WESTGUT

Suite aux conseils de notre cabinet d'avocats, un courrier proposant un accord à l'amiable a été envoyé à SportsRaquettes et WestGut. Ce dernier n'a pas répondu contrairement à SportsRaquettes qui souhaite la mise en place d'un protocole d'accord.

L'avancée du dossier ainsi que le résultat des négociations seront communiqués au conseil d'administration.

## 4 SECTEUR ADMINISTRATIF

### 4.1 Informations du Secrétaire Général

#### ▪ Assemblée Générale de la Ligue

Suite à la décision prise concernant le règlement financier, il est ajouté à l'ordre du jour qui sera proposé au prochain CA la nomination de deux vérificateurs aux comptes.

#### ▪ Prêt des fauteuils de ParaBadminton

La ligue est détentrice de 3 fauteuils de ParaBadminton. Actuellement, 2 sont utilisés par la section sport pour tous du Lycée Rive Gauche de Toulouse et le 3ème est au club de Blagnac.

Le service administratif va mettre à disposition de la commission ParaBadminton une convention pour une gestion annuelle de ces prêts.

### 4.2 Règlement des reconnaissances régionales

Dans le but d'officialiser les récompenses remises lors de l'assemblée générale et dans la continuité du mérite fédéral, le secrétaire général propose la mise en place de distinctions régionales.

Différentes catégories sont prévues : manifestations originales, podiums sur les compétitions nationales et internationales, meilleure progression d'un(e) jeune compétiteur-trice.

Ce règlement sera proposé au vote du prochain Conseil d'administration.

**VOTE 6 //** POUR 6  
**Le règlement des reconnaissances régionales est approuvé à l'unanimité.**

---

## **5 -SECTEUR VIE SPORTIVE**

### **5.1 Point sur les dossiers en cours**

L'organisation du championnat d'Europe avance, l'équipe d'organisation s'étoffe, la fréquence des réunions également. Un point d'étape plus détaillé sera effectué lors du conseil d'administration d'avril prochain.

### **5.2 Règlement Autorisation Tournoi**

*Point retiré de l'ordre du jour.*

### **5.3 Proposition de modifications des règlements des compétitions jeunes**

*Retiré de l'ordre de jour en l'absence de la responsable.*

### **5.4 Droit d'inscription TRJ – CRJ – Coupe IC**

*Retiré de l'ordre de jour en l'absence de la responsable.*

## **6- SECTEUR DÉVELOPPEMENT**

### **• Projet de ligue :**

Le président informe les membres du bureau que l'élaboration du projet avance mais est freiné par le manque de temps salariés et bénévoles pris par la gestion des nombreuses affaires quotidiennes.

## **7- SECTEUR COMMUNICATION**

Le Président informe les membres du bureau du fonctionnement au ralenti de la commission communication en raison des autres priorités qui incombent à Roxane VENUTI (Projet Territorial, championnat d'Europe ParaBadminton) et du manque de bénévoles investis dans cette commission.

## **8- QUESTIONS DIVERSES**

Aucune question n'a été soumise au bureau.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 21H10.

Christophe FAULMANN  
Président

Jean-François ANINAT  
Secrétaire Général